

Les circonstances du meurtre de Jean-Baptiste de Lieurey

Le seigneur de Gaudreville a surpris deux hommes chassant sans autorisation sur ses terres à Omonville.

Il désarme l'un des deux hommes qui portait un fusil.

En représailles, le père de ce dernier décide de venger son fils, les trois comparses retrouvent le seigneur de Lieurey et l'abattent de plusieurs coups de fusil.

Rapport du Medecin légiste

« Jean Baptiste Touttain, chirurgien juré au bailliage d'Evreux et en la vicomté de Beaumont le Roger, demeurant au Tremblay, soussigné, certifie que ce jourd'hui dix huitième novembre mille six cent quatre vingt dix neuf, en vertu de l'ordonnance de monsieur le vicomte dudit Beaumont, je me suis transporté dans la campagne nommée la Mare de Fresne, ou le Mont Rotier, paroisse du dit Tremblay, où étant, j'ai dans le milieu d'une sente tendante du hameau d'Omonville à Epreville vu un corps mort et qu'on m'a dit être le cadavre du sieur de Lieurey de Gaudreville, fils de monsieur du Mesnil Pipart, auquel j'ai remarqué deux ecchymoses ou contusions au visage chacune des quelles m'a paru de la grandeur de la paume de la main, situées l'une et l'autre sur la zigoma de chacun côté, plus une autre contusion à la tête de la grandeur d'une pièce de dix huit sous située sur le haut du coronal les-dites contusions paraissant avoir été par chutes, bouleversements, ou faites par quelques coups de quelque instrument contondant, plus j'ai remarqué cinq plaies rondes en la poitrine sur la région du sein côté senestre fort proches les unes des autres paraissant toutes faites par un seul et même coup d'arme à feu chargé de poste à loup ou balles de moyenne grosseur comme de pistolet, pour quoi et en vertu de la même ordonnance ci-dessus j'ai fait ouverture dudit cadavre et reconnu que lesdites balles ont toutes pénétré dans la capacité, percé la plèvre, brisé la substance du poumon, rompu tous les vaisseaux qui sont nombreux dans cette partie, tranché le médiastin, et sont demeurés de l'autre côté d'icelui, ce qui a causé une diffusion très considérable de sang dans la poitrine, qui s'y est trouvé congelé et causé la mort subite dudit sieur ce que j'atteste véritable l'an et jour sus dits.... »

Transcription M. COSSE
A.D. 27